

ANNEXE 1 : DONNÉES À RENSEIGNER POUR LES PROJETS DE CATÉGORIE II (CRÉATION DE RÉSEAU EX-NIHILO INDUISANT UNE AUGMENTATION DES SURFACES IRRIGUÉES) LORSQU'IL Y A PRÉLÈVEMENT DANS UNE MASSE D'EAU EN DÉSÉQUILIBRE

Les projets induisant une augmentation des surfaces irriguées et ayant une incidence sur une/des masses d'eau en déséquilibre, ne sont éligibles que dans les 3 cas suivants :

- Par redéploiement de surfaces irriguées abandonnées depuis 2010 et jusqu'à concurrence maximum de cette superficie
- Au-delà ou en l'absence de données sur les surfaces irriguées, par ré-investissement de la moitié des économies d'eau réalisées

Cochez la/les cases correspondant à votre projet et renseignez selon les cas les données ci-dessous :

Augmentation des surfaces irriguées par redéploiement de surfaces irriguées abandonnées depuis 2010 (RA 2010). Dans ce cas, il est nécessaire d'identifier les surfaces qui ne font plus l'objet d'irrigation depuis 2010 à l'échelle de la/des masses d'eau impactées par le projet.

Echelle des données disponibles (échelle du bassin versant géographique concerné par le projet, échelle des masses d'eau impactées par le projet, échelle du projet) :	
Année de référence (à partir de 2010) :	
Surface maximum irriguée lors de l'année de référence en ha (A) Précisez la source de la donnée (recensement agricole...)	
Prélèvement en m ³ /an de cette année de référence :	
Surface irriguée actuelle en ha (B) : Précisez l'année et la source de la donnée	
Surface irriguée maximum à redéployer en ha : A - B	
Surface redéployée dans le cadre du projet en ha :	
Volume d'eau mobilisé par le projet en m ³ :	

Augmentation des surfaces irriguées par réinvestissement de la moitié des économies d'eau réalisées sur la/les masses d'eau concernées par le projet, ce qui sous-tend l'existence d'un réseau ou d'une infrastructure ayant fait l'objet d'une modernisation induisant des économies d'eau. Il est ainsi nécessaire d'identifier les économies d'eau réalisées.

Echelle des données disponibles (échelle du bassin versant géographique concerné par le projet, échelle des masses d'eau impactées par le projet, échelle du projet) :	
Nom de l'infrastructure existante ayant fait l'objet d'une modernisation induisant des économies d'eau :	
Année de réalisation des travaux :	
Volume d'eau économisé suite aux travaux de modernisation en m ³	
% d'économie d'eau réalisée suite aux travaux de modernisation par rapport aux prélèvements avant travaux (moyenne des volumes prélevés sur les 5 années précédant les travaux en retirant l'année extrême ; doit être d'au moins 10 % <i>Détaillez le calcul</i>	
Volume d'eau maximum pouvant être réinvesti dans de nouvelles surfaces irriguées en m ³ (= 50 % du volume d'eau économisé, soit au maximum 5 % du volume économisé) :	
Volume d'eau mobilisé par le projet en m ³	
Surface nouvellement irriguée à partir du volume d'eau mobilisé lié aux économies réalisées en ha :	